

Appel à projet carbone 2025

15 septembre 2025

Référence Appel à Projet : 01-2025 FCACS

INTRODUCTION

Thématiques :

- Energie renouvelables : amélioration de l'accès à l'énergie des populations vulnérables, pouvant comprendre : la cuisson des repas, le chauffage de l'eau sanitaire et la purification de l'eau, transformation de matières premières agricoles
- Projets agricoles bas carbone : agroforesterie et agro pastoralisme/agroécologie, optimisation de l'utilisation de l'eau (riziculture)
- Restauration d'écosystèmes : mangroves, prairies et pâturages
- Gestion des déchets : valorisation des déchets ménagers, agricoles ou d'élevages, recyclage des plastiques...

Zones géographiques : Afrique, Amérique Latine, Asie

Hors zone rouge et orange selon la classification du ministère de l'Europe et des affaires étrangères français : [Conseils par pays/destination - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)

Financement proposé : Finance carbone (dans le cadre de la contribution à la neutralité carbone globale)

Montant maximal du projet sur 7 ans (part revenant directement au porteur de projet hors frais de certification) : 680.000€

Taille du projet : Entre 9000 et 9500 tonnes d'éq CO2 évitées par an (micro scale à small scale)

- Réduction ou séquestration minimale de gaz à effet de serre attendue (en tCO₂e)
 - Année 1 (= vintage 2027) : 6 000
 - Année 2 : 8 000
 - Année 3 à Année 5 : 9 500

Durée de projet/partenariat : 7 ans

Durée de certification (période d'émission de VERs) : 5 ans

Cibles de cet appel à projets : opérateurs de terrain : ONG ou entreprises sociales locales

PRESENTATION DU PROCESSUS D'APPEL A PROJETS DE LA FONDATION GOODPLANET

Le programme Action Carbone Solidaire

Depuis 2006, avec son programme Action Carbone Solidaire, la Fondation GoodPlanet s'engage à accélérer la transition écologique et à renforcer la solidarité face aux défis du changement climatique. Elle accompagne des partenaires de terrain qui déploient dans leurs territoires les solutions face aux crises environnementales, économiques et sociales, en France et à l'international, en particulier dans les pays du Sud, aujourd'hui les plus frappés par l'urgence climatique.

Aujourd'hui le programme a permis de soutenir plus de **70 projets dans plus de 20 pays** dans les domaines suivants :

- La restauration et la préservation des écosystèmes marins et côtiers
- Le développement de l'agro écologie
- L'amélioration de l'accès aux biens et services essentiels

Les moyens de financement mobilisés par la Fondation GoodPlanet sont le **mécénat environnemental** et la **finance carbone**.

Cette dernière sert au financement spécifique de projets de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) et s'inscrivent - à ce jour - dans les thématiques **d'accès à des énergies renouvelables et durables ainsi qu'à l'efficacité énergétique** et de **valorisation des ordures ménagères**.

Actuellement, les projets en cours de développement dans ces 2 thématiques sont les suivants :

- La **valorisation d'ordures ménagères** au Cameroun et à Madagascar ;
- La **diffusion du biogaz** en Inde ;
- La **production et diffusion de cuiseurs solaires** en Bolivie et au Pérou.

Le contexte du présent appel à projets

Certains de nos projets de finance carbone arrivent à leur terme. Nous souhaiterions renouveler notre portefeuille de projets afin de **soutenir et assister de nouveaux projets** financés par la **contribution carbone volontaire**.

Les différentes étapes du processus d'appel à projets

<u>Etapes</u>	<u>Date limite</u>
Ouverture de l'appel à projet	15/09/2025
Fin de l'appel à projet	27/10/2025
Analyse des réponses à l'AAP	Novembre 2025
Visite de terrain pour les projets / partenaires présélectionnés	Janvier 2026
Choix final du ou des partenaire(s)	Fin janvier 2026

Afin de mieux cerner les partenariats possibles entre la Fondation et votre organisation, nous avons besoin d'informations complémentaires en ce qui concerne vos modalités d'intervention sur un projet délimité.

Les différents éléments demandés dans le questionnaire ci-dessous nous permettront d'analyser les **perspectives de partenariat avec votre organisation sur un projet financé par la contribution carbone volontaire**.

Nous souhaiterions pouvoir établir les perspectives de partenariat selon le calendrier présenté ci-avant.

Les principes d'action ciblés par la Fondation GoodPlanet

- Projets s'inscrivant dans les **politiques nationales et locales**.
- Projets associés à des **écobénéfices sociaux, économiques ou environnementaux**.
- Des projets à **l'initiative ou émanant des populations locales**.
- Des projets favorisant l'autonomie des populations et communautés locales, en participant, par exemple, au **développement d'activités génératrices de revenus alternatifs**.
- Des projets dans lesquels les **populations locales sont intégrées** à toutes les étapes du projet : depuis la conception jusqu'à la réalisation et suivi des projets.
- Des projets favorisant la **sensibilisation des populations locales**, en assurant, par exemple, des partenariats avec les institutions or organisations éducatives locales.

Modalités de partenariat

Durée totale du projet : 7 ans

Période de certification carbone : 5 ans, correspondant à la durée de suivi et de certification des crédits carbone

Calendrier : Le projet doit être lancé au plus tard en mars 2026

Année fiscale	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Lancement du projet							
Année de certification							
Période de suivi des crédits							
Periode totale du projet							

Typologie de projet :

- a) Poursuite d'un projet existant
- b) Changement d'échelle ou extension d'un projet existant
- c) Réplication d'un projet existant dans une autre géographie

Parmi ces trois possibilités (a, b ou c), il peut s'agir d'un projet « classique » ou déjà d'un projet de finance carbone.

Taille du projet : Micro scale à small scale (entre 9000 et 9500 tonnes de CO₂éq évitées par an). La réduction ou séquestration minimale de gaz à effet de serre attendue (en tCO₂e) selon les années est résumée dans le tableau suivant :

Année de certification	Nombre de réduction minimum (tonnes de CO ₂ éq)
2027	6 000
2028	8 000
2029	9 500
2030	9 500
2031	9 500
Total	42 500

Montant maximal du projet sur 7 ans qui correspond à la part du porteur de projet hors frais de certification : 680.000 € ¹

Part de financement fourni par la Fondation GoodPlanet : jusqu'à 100 % du budget.

A noter qu'un cofinancement sur fonds propres - selon les possibilités du porteur de projet - est possible et recommandé pendant la phase de lancement (années 1 et 2).

Responsabilités attendues :

- Partenaire opérationnel :
 - Mise en œuvre du projet :
 - Gestion du budget et des comptes du projet
 - Mise en œuvre du cadre logique
 - Gestion de partenariats locaux
 - Pilotage et exécution des activités
 - Production du *reporting* financier et narratif (échéance trimestrielle les 3 premières années du projet, semestrielle les 2 dernières années)
 - Coordination sur le terrain, des audits tierce-partie (financier et carbone)
 - Collecte, suivi et vérification des données carbone du projet selon le label choisi
- Fondation GoodPlanet :
 - Co-construction du projet avec le partenaire opérationnel (analyse des risques, cadre logique, et business plan)
 - Apport de tout ou partie du financement du projet et gestion de la relation avec les bailleurs de fonds
 - Gestion de l'ensemble des processus de certification carbone du projet auprès du label carbone choisi :
 - Enregistrement du projet en tant que projet carbone
 - Rédaction du PDD
 - Réalisation des audits de suivi annuels
 - Valorisation des crédits carbone auprès des bailleurs. À noter que la Fondation GoodPlanet sera l'entité propriétaire des crédits carbone émis par le/ les projets.

¹ Ce budget correspond au volume de crédits carbone demandé (nombres de tonnes de CO₂ évitées). Ce budget peut être revu si le projet émet plus de crédits qu'indiqués ci-avant.

- Suivi opérationnel et financier du projet sur la base du reporting transmis et des missions de terrain
- Accompagnement dans la gestion du projet